

3 Les élèves du premier degré



3.1	Le premier degré en 2007-2008	70
3.2	Le premier degré : évolution	72
3.3	Le premier degré par département et académie	74
3.4	Le préélémentaire en 2007-2008 : évolution	76
3.5	L'élémentaire par âge : évolution (rentrée 1999)	78
3.6	L'enseignement des langues vivantes dans le cycle III du premier degré	80
3.7	Les effectifs de CLIS	82
3.8	Les élèves handicapés intégrés dans le premier degré	84
3.9	Le redoublement à l'école élémentaire	86
3.10	La santé des enfants en grande section de maternelle et en CM2	88

3 Les élèves du premier degré

Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, les écoles du premier degré ont scolarisé près de 6 645 100 élèves à la rentrée 2007 (soit des effectifs stables par rapport à la rentrée 2006).

En France métropolitaine, 6 373 100 élèves sont accueillis par les écoles à la rentrée 2007.

En France, il naît environ 49 filles pour 51 garçons, ce qui explique que les filles sont légèrement minoritaires dans le premier degré. En effet, en France métropolitaine et dans les DOM, les filles représentent respectivement 48,8 % et 48,5 % du nombre d'élèves dans les classes élémentaires des secteurs public et privé. De même, dans les classes préélémentaires publiques, on dénombre 48,7 % de filles et 49,3 % dans les classes préélémentaires du secteur privé. Par ailleurs, les filles sont très minoritaires en ASH [1].

Définitions

■ **Classes d'initiation (CLIN).** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves non francophones.

■ **Classes d'adaptation (CLAD).** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.

■ **Classes d'intégration scolaire (CLIS).** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

■ **Cycles.** Le décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 définit les nouvelles modalités d'organisation et de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires. La scolarité est organisée en trois cycles pédagogiques : le cycle I des apprentissages premiers, le cycle II des apprentissages fondamentaux, et le cycle III des approfondissements (voir en 1.1). Les classes d'initiation ne sont pas enquêtées à ce sujet.

■ **Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés (ASH).** Regroupe les effectifs scolarisés en classes d'initiation, d'adaptation et d'intégration scolaire.

Avertissement : Les données par classe ne sont pas disponibles pour l'année scolaire 2007-2008. Le tableau [1] propose des données par niveau, sexe et âge. Il s'agit d'estimations.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 08.01.

Sources : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2007-2008.

Le premier degré en 2007-2008

[1] Répartition des élèves du premier degré par niveau, sexe et âge en 2007-2008 (estimations) (France métropolitaine + DOM)

Public

Âge	Préélémentaire		Élémentaire		ASH (1)		Total Public
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
2 ans	67 527	66 280	-	-	9	11	133 827
3 ans	356 058	339 113	-	-	33	41	695 245
4 ans	357 447	341 044	22	39	75	55	698 682
5 ans	356 248	338 038	2 919	4 934	118	71	702 328
6 ans	6 417	3 268	350 778	339 489	1 755	1 151	702 858
7 ans	302	278	357 189	342 260	2 354	1 620	704 003
8 ans	-	-	341 264	328 785	3 701	2 413	676 163
9 ans	-	-	327 192	316 456	5 422	3 560	652 630
10 ans	-	-	312 947	299 151	5 991	3 980	622 069
11 ans	-	-	78 170	57 359	5 823	3 739	145 091
12 ans	-	-	4 945	3 519	661	447	9 572
13 ans	-	-	249	188	341	289	1 067
Total France métr. + DOM	1 143 999	1 088 021	1 775 675	1 692 180	26 283	17 377	5 743 535
Total France métropolitaine	1 097 376	1 043 276	1 694 733	1 616 275	24 677	16 418	5 492 755

Privé

Âge	Préélémentaire		Élémentaire		ASH (1)		Total Privé
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
2 ans	16 628	17 124	-	-	-	-	33 752
3 ans	46 921	46 019	-	-	-	-	92 940
4 ans	48 282	46 820	6	7	5	6	95 126
5 ans	48 919	46 906	1 075	1 622	10	5	98 537
6 ans	863	449	50 245	48 952	81	72	100 662
7 ans	55	46	57 280	54 236	205	126	111 948
8 ans	-	-	59 524	56 124	282	186	116 116
9 ans	-	-	60 078	56 983	321	281	117 663
10 ans	-	-	57 680	54 195	440	301	112 616
11 ans	-	-	12 381	7 631	334	268	20 614
12 ans	-	-	822	477	69	30	1 398
13 ans	-	-	80	53	51	25	209
Total France métr. + DOM	161 668	157 364	299 171	280 280	1 798	1 300	901 581
Total France métropolitaine	158 218	153 643	292 668	273 143	1 787	1 292	880 751

Public + Privé

Âge	Préélémentaire		Élémentaire		ASH (1)		Total Public + Privé
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
2 ans	84 155	83 404	-	-	9	11	167 579
3 ans	402 979	385 132	-	-	33	41	788 185
4 ans	405 729	387 864	28	46	80	61	793 808
5 ans	405 167	384 944	3 994	6 556	128	76	800 865
6 ans	7 280	3 717	401 023	388 441	1 836	1 223	803 520
7 ans	357	324	414 469	396 496	2 559	1 746	815 951
8 ans	-	-	400 788	384 909	3 983	2 599	792 279
9 ans	-	-	387 270	373 439	5 743	3 841	770 293
10 ans	-	-	370 627	353 346	6 431	4 281	734 685
11 ans	-	-	90 551	64 990	6 157	4 007	165 705
12 ans	-	-	5 767	3 996	730	477	10 970
13 ans	-	-	329	241	392	314	1 276
Total France métr. + DOM	1 305 667	1 245 385	2 074 846	1 972 460	28 081	18 677	6 645 116
Total France métropolitaine	1 255 594	1 196 919	1 987 401	1 889 418	26 464	17 710	6 373 506

(1) L'ASH regroupe les classes d'initiation, d'adaptation et d'intégration scolaire.

3 Les élèves du premier degré

Présentation

Les écoles des secteurs public et privé du premier degré (en France métropolitaine et dans les DOM) scolarisent environ 6 645 100 élèves en 2007-2008 contre 6 644 100 en 2006-2007. On constate une stagnation des effectifs (+ 0,02 % de hausse). Les évolutions sont variables suivant les niveaux.

L'enseignement préélémentaire a vu ses effectifs presque doubler entre 1960-1961 et 1985-1986, en raison de la progression de la scolarisation des enfants de trois ans et, dans une moindre mesure, des enfants de deux ans. À partir de cette date, l'évolution démographique influence fortement le niveau des effectifs du préélémentaire, à la baisse depuis la rentrée 1992 et à la hausse entre 1998 et 2005. Cette année, comme à la rentrée précédente, on constate une diminution tant dans le secteur privé (- 0,5 %) que dans le secteur public (- 1,1 %). L'enseignement élémentaire a perdu 16,6 % de ses effectifs entre 1960-1961 et 1985-1986, période où il enregistrait les effets de la baisse démographique et de la réduction des retards scolaires. Par la suite, la diminution des effectifs s'est poursuivie à un rythme moins élevé, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Cependant, depuis la rentrée 2004-2005, cette tendance s'inverse. En 2007-2008, les classes élémentaires du CP au CM2 voient leurs effectifs augmenter dans le secteur public (+ 0,8 %) ainsi que dans le secteur privé (+ 0,7 %).

Les effectifs de l'enseignement relevant de l'ASH (adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés) continuent de diminuer (- 4,1 % entre 2006-2007 et 2007-2008).

Définitions

■ **Population scolaire du premier degré.** Elle se compose des élèves du préélémentaire, de l'élémentaire et de l'ASH. L'enseignement préélémentaire est donné dans les écoles maternelles ou les sections maternelles des écoles élémentaires ; l'enseignement élémentaire en très grande partie dans les écoles élémentaires. L'enseignement dispensé par les écoles spécialisées est inclus ici.

■ **Classes d'initiation (CLIN).** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves non francophones.

■ **Classes d'adaptation (CLAD).** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.

■ **Classes d'intégration scolaire (CLIS).** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

■ **Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés (ASH).** Regroupe les effectifs scolarisés en classes d'initiation, d'adaptation et d'intégration scolaire.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Tableaux statistiques, n° 5510, 5530, 5766, 5774, 5859, 5918, 5970, 6073, 6074, 6164, 6165, 6234, 6236, 6325, 6326, 6423, 6523, 6524, 6584, 6586, 6623, 6625.
- Notes d'Information, 96.06, 05.41, 07.05, 08.01.

Sources : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2007-2008.

Le premier degré : évolution

[1] Évolution des effectifs du premier degré (France métropolitaine + DOM)

	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	1981	1991	2000 (1)	2001 (1)	2002 (1)	2003 (1)	2004 (1)	2005 (1)	2006 (1)	2007 (1)	2008 (1)
Préélémentaire											
Public	2 137,2	2 322,9	2 200,3	2 225,2	2 238,2	2 248,4	2 273,4	2 285,1	2 288,3	2 257,7	2 232,0
Privé	319,2	321,3	312,7	315,1	316,2	317,6	325,3	324,4	323,8	320,7	319,0
Total	2 456,5	2 644,2	2 513,0	2 540,3	2 554,4	2 566,0	2 598,7	2 609,5	2 612,1	2 578,4	2 551,1
Part du Public (%)	87,0	87,8	87,6	87,6	87,6	87,6	87,5	87,6	87,6	87,6	87,5
Élémentaire											
Public	4 128,7	3 599,1	3 424,5	3 384,8	3 360,3	3 347,4	3 333,7	3 355,5	3 391,4	3 441,5	3 467,9
Privé	681,3	618,9	574,3	568,2	563,8	561,5	566,2	569,1	570,6	575,4	579,4
Total	4 810,0	4 218,0	3 998,8	3 953,0	3 924,1	3 908,9	3 900,0	3 924,6	3 962,0	4 016,9	4 047,3
Part du Public (%)	85,8	85,3	85,6	85,6	85,6	85,6	85,5	85,5	85,6	85,7	85,7
ASH											
Public	122,3	85,6	55,2	53,9	51,9	49,8	49,1	47,5	46,7	45,3	43,7
Privé	7,6	5,6	4,8	4,8	4,6	4,5	4,3	3,9	3,8	3,5	3,1
Total	129,9	91,2	60,0	58,7	56,5	54,3	53,3	51,4	50,5	48,8	46,8
Part du Public (%)	94,1	93,9	92,0	91,8	91,9	91,7	92,1	92,4	92,5	92,8	93,4
Total premier degré											
Public	6 388,2	6 007,6	5 680,0	5 663,9	5 650,4	5 645,6	5 656,2	5 688,1	5 726,4	5 744,5	5 743,6
Privé	1 008,1	945,8	891,8	888,1	884,6	883,6	895,8	897,4	898,2	899,6	901,5
Total	7 396,3	6 953,4	6 571,8	6 552,0	6 535,0	6 529,2	6 552,0	6 585,5	6 624,6	6 644,1	6 645,1
Part du Public (%)	86,4	86,4	86,4	86,4	86,5	86,5	86,3	86,5	86,4	86,5	86,4

(1) Données estimées pour les départements manquants (en 2007-2008, seules des données agrégées au niveau départemental ont été collectées).

3 Les élèves du premier degré

Présentation

Le premier degré est, dans chaque département, placé sous la responsabilité d'un Inspecteur d'académie, qui organise le recrutement et la gestion administrative et pédagogique des personnels enseignants de ce niveau.

Le département est divisé en circonscriptions, chacune étant placée sous la responsabilité d'un Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN). La circonscription comprend un certain nombre de secteurs scolaires.

Définitions

■ **Population scolaire du premier degré.** Elle se compose des élèves du préélémentaire, de l'élémentaire et de l'ASH. L'enseignement préélémentaire est donné dans les écoles maternelles ou les sections maternelles des écoles élémentaires ; l'enseignement élémentaire en très grande partie dans les écoles élémentaires. L'enseignement dispensé par les écoles spécialisées est inclus ici.

■ **Les écoles privées.** Elles sont soit sous contrat simple, dans ce cas, seul le personnel enseignant est payé par l'État ; soit sous contrat d'association, l'État prenant alors également en charge les dépenses de fonctionnement de l'externat ; soit hors contrat. Sont comptabilisés ici les effectifs de tout l'enseignement privé du premier degré.

■ **IEN.** Inspecteurs de l'Éducation nationale. Ce corps intègre depuis 1990 les Inspecteurs départementaux de l'Éducation nationale (IDEN), les Inspecteurs de l'enseignement technique (IET) et les Inspecteurs de l'information et de l'orientation.

Avertissement : L'enquête n° 19 n'a pas été organisée en 2007-2008. Néanmoins, grâce au concours des inspecteurs de circonscription, des données concernant les effectifs par département ont pu être collectées.

→ Pour en savoir plus

Sources : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2007-2008.

Le premier degré par département et académie

[1] Effectifs d'élèves du premier degré par département, académie, COM, et en Nouvelle-Calédonie en 2007-2008

Départements (1), académies et COM (2)	Public	Privé	Pu + Pr	% Public	Départements (1), académies et COM (2)	Public	Privé	Pu + Pr	% Public
Alpes-de-Haute-Provence	14 372	793	15 165	94,8	Loire-Atlantique	89 038	48 328	137 366	64,8
Hautes-Alpes	11 897	994	12 891	92,3	Maine-et-Loire	54 605	33 128	87 733	62,2
Bouches-du-Rhône	176 049	22 002	198 051	88,9	Mayenne	22 857	11 749	34 606	66,0
Vaucluse	50 233	5 990	56 223	89,3	Sarthe	50 437	9 085	59 522	84,7
Aix-Marseille	252 551	29 779	282 330	89,5	Vendée	32 365	32 940	65 305	49,6
Aisne	54 556	4 551	59 107	92,3	Nantes	249 302	135 230	384 532	64,8
Oise	84 286	5 415	89 701	94,0	Alpes-Maritimes	88 680	9 951	98 631	89,9
Somme	50 951	8 484	59 435	85,7	Var	89 353	5 655	95 008	94,0
Amiens	189 793	18 450	208 243	91,1	Nice	178 033	15 606	193 639	91,9
Doubs	49 399	4 277	53 676	92,0	Cher	26 895	1 914	28 809	93,4
Jura	24 159	2 670	26 829	90,0	Eure-et-Loir	41 658	4 285	45 943	90,7
Haute-Saône	23 650	1 099	24 749	95,6	Indre	19 058	1 360	20 418	93,3
Territoire de Belfort	12 759	1 230	13 989	91,2	Indre-et-Loire	50 764	5 896	56 660	89,6
Besançon	109 967	9 276	119 243	92,2	Loir-et-Cher	29 064	3 395	32 459	89,5
Dordogne	32 525	2 047	34 572	94,1	Loiret	61 980	6 056	68 036	91,1
Gironde	125 747	12 008	137 755	91,3	Orléans-Tours	229 419	22 906	252 325	90,9
Landes	32 303	2 704	35 007	92,3	Paris	136 266	38 524	174 790	78,0
Lot-et-Garonne	26 533	3 023	29 556	89,8	Charente	29 009	2 816	31 825	91,2
Pyénées-Atlantiques	46 255	12 305	58 560	79,0	Charente-Maritime	51 097	3 724	54 821	93,2
Bordeaux	263 363	32 087	295 450	89,1	Deux-Sèvres	29 599	7 379	36 978	80,0
Calvados	60 655	9 810	70 465	86,1	Vienne	35 167	4 758	39 925	88,1
Manche	40 348	9 573	49 921	80,8	Poitiers	144 872	18 677	163 549	88,6
Orne	23 052	5 817	28 869	79,9	Ardennes	28 121	2 219	30 340	92,7
Caen	124 055	25 200	149 255	83,1	Aube	27 836	2 421	30 257	92,0
Allier	27 753	2 642	30 395	91,3	Marne	50 222	6 358	56 580	88,8
Cantal	10 500	1 871	12 371	84,9	Haute-Marne	17 393	941	18 334	94,9
Haute-Loire	15 544	7 925	23 469	66,2	Reims	123 572	11 939	135 511	91,2
Puy-de-Dôme	49 345	6 963	56 308	87,6	Côtes-d'Armor	41 370	18 177	59 547	69,5
Clermont-Ferrand	103 142	19 401	122 543	84,2	Finistère	58 581	33 847	92 428	63,4
Corse-du-Sud	10 849	701	11 550	93,9	Ille-et-Vilaine	65 083	40 096	105 179	61,9
Haute-Corse	12 341	388	12 729	97,0	Morbihan	38 427	37 002	75 429	50,9
Corse	23 190	1 089	24 279	95,5	Rennes	203 461	129 122	332 583	61,2
Seine-et-Marne	145 836	7 483	153 319	95,1	Eure	59 116	4 744	63 860	92,6
Seine-Saint-Denis	169 643	9 152	178 795	94,9	Seine-Maritime	117 155	11 831	128 986	90,8
Val-de-Marne	129 064	10 924	139 988	92,2	Rouen	176 271	16 575	192 846	91,4
Créteil	444 543	27 559	472 102	94,2	Bas-Rhin	101 520	5 133	106 653	95,2
Côte-d'Or	46 092	4 260	50 352	91,5	Haut-Rhin	70 027	5 042	75 069	93,3
Nièvre	18 040	1 136	19 176	94,1	Strasbourg	171 547	10 175	181 722	94,4
Saône-et-Loire	47 776	4 013	51 789	92,3	Ariège	12 308	1 089	13 397	91,9
Yonne	31 376	2 452	33 828	92,8	Aveyron	18 611	6 323	24 934	74,6
Dijon	143 284	11 861	155 145	92,4	Haute-Garonne	106 208	10 634	116 842	90,9
Ardeche	23 028	8 533	31 561	73,0	Gers	14 507	1 929	16 436	88,3
Drôme	44 560	6 668	51 228	87,0	Lot	13 554	1 424	14 978	90,5
Isère	116 394	11 618	128 012	90,9	Hautes-Pyrénées	17 305	2 770	20 075	86,2
Savoie	37 239	3 751	40 990	90,8	Tarn	29 471	5 623	35 094	84,0
Haute-Savoie	65 699	10 078	75 777	86,7	Tarn-et-Garonne	21 468	2 959	24 427	87,9
Grenoble	286 920	40 648	327 568	87,6	Toulouse	233 432	32 751	266 183	87,7
Nord	240 180	66 133	306 313	78,4	Yvelines	146 649	14 370	161 019	91,1
Pas-de-Calais	148 185	21 609	169 794	87,3	Essonne	130 231	7 141	137 372	94,8
Lille	388 365	87 742	476 107	81,6	Hauts-de-Seine	143 306	16 846	160 152	89,5
Corrèze	18 963	1 431	20 394	93,0	Val-d'Oise	130 928	7 186	138 114	94,8
Creuse	9 490	165	9 655	98,3	Versailles	551 114	45 543	596 657	92,4
Haute-Vienne	29 346	1 875	31 221	94,0	France métropolitaine	5 492 755	880 751	6 373 506	86,2
Limoges	57 799	3 471	61 270	94,3	Guadeloupe	54 570	6 055	60 625	90,0
Ain	58 696	6 526	65 222	90,0	Guyane	37 271	2 556	39 827	93,6
Loire	60 275	16 978	77 253	78,0	Martinique	45 142	3 301	48 443	93,2
Rhône	150 275	31 656	181 931	82,6	La Réunion	113 797	8 918	122 715	92,7
Lyon	269 246	55 160	324 406	83,0	Total DOM	250 780	20 830	271 610	92,3
Aude	30 491	2 193	32 684	93,3	France métro. + DOM	5 743 535	901 581	6 645 116	86,4
Gard	63 022	8 500	71 522	88,1	Mayotte	45 476	-	45 476	100,0
Hérault	88 226	11 964	100 190	88,1	Polynésie française	33 551	7 088	40 639	82,6
Lozère	4 620	2 478	7 098	65,1	Saint-Pierre-et-Miquelon	394	309	703	56,0
Pyénées-Orientales	37 864	3 785	41 649	90,9	Wallis-et-Futuna	-	2 425	2 425	0,0
Montpellier	224 223	28 920	253 143	88,6	Total COM	79 421	9 822	89 243	89,0
Meurthe-et-Moselle	65 909	4 460	70 369	93,7	Nouvelle-Calédonie (2)	27 049	9 003	36 052	75,0
Meuse	18 662	1 446	20 108	92,8					
Moselle	94 785	4 439	99 224	95,5					
Vosges	35 669	2 715	38 384	92,9					
Nancy-Metz	215 025	13 060	228 085	94,3					

(1) Ces effectifs résultent d'estimations départementales fournies par les inspections académiques.

(2) La Nouvelle-Calédonie a un statut spécifique.

3 Les élèves du premier degré

Présentation

À la rentrée 2007, 2 551 050 enfants sont scolarisés dans l'enseignement préélémentaire. Les effectifs de l'enseignement préélémentaire sont en baisse aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé (respectivement - 1,1 % et - 0,8 %), par rapport à l'année précédente. On constate une baisse du nombre d'élèves à presque tous les âges, sauf les enfants âgés de 3 ans. La plus importante diminution concerne les écoliers âgés de 2 ans (- 9,1 % dans le secteur public et - 3,1 % dans le secteur privé) [1]. Ces variations d'effectifs s'expliquent par des effets démographiques : en effet, les effectifs du préélémentaire sont étroitement liés au nombre de naissances. La natalité française a diminué de 2001 à 2003 et réaugmente depuis 2004. Ainsi, la génération actuellement âgée de 3 ans est plus nombreuse que celle des enfants âgés de 4 ans. À l'inverse, les générations des enfants de 4 ans et 5 ans sont moins nombreuses que celles qui entrent en élémentaire (CP et CE1). La baisse du nombre des naissances entraîne une baisse des effectifs du préélémentaire de 1,1 %. En France métropolitaine et dans les DOM, le taux de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans s'élève à 79,9 % ; ce taux connaît une baisse sensible depuis 2000 ; à cette date, il s'élevait à 84,9 % [2]. Cette baisse s'explique par le fait que le nombre d'enfants scolarisés est resté relativement stable sur la période alors que le nombre d'enfants scolarisables a augmenté [3].

Définitions

■ **Âge.** L'âge est le nombre d'années révolues au 1^{er} janvier 2008 pour l'année scolaire 2007-2008. Ainsi, les enfants âgés de 2 ans en 2007-2008 sont nés en 2005.

■ **Préélémentaire.** Les enfants sont accueillis soit dans les écoles maternelles, soit dans des écoles élémentaires comportant une classe maternelle ou une section maternelle au sein d'une classe à plusieurs niveaux, soit dans des écoles spécialisées.

■ **Écoles spécialisées :** le terme "écoles spécialisées" regroupe les quatre types d'écoles suivantes :

- écoles maternelles spécialisées ;
- écoles de plein air ;
- écoles autonomes de perfectionnement ;
- écoles de niveau élémentaire spécialisées.

Les écoles spécialisées sont comptées avec les écoles élémentaires.

■ **Population scolarisable.** Les effectifs en sont publiés chaque année par l'INSEE dans les Bulletins mensuels de statistiques (BMS) de janvier. La population scolarisable est évaluée au 1^{er} janvier de chaque année en fonction des données de l'état civil et des évolutions constatées entre les deux derniers recensements.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Tableaux statistiques, n° 5510, 5530, 5588, 5596, 5680, 5681, 5766, 5774, 5859, 5918, 5968, 5970, 6073, 6074, 6164, 6165, 6325, 6326, 6422, 6423, 6523, 6524, 6584, 6586, 6623, 6625.

Sources : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2007-2008.

Le préélémentaire en 2007-2008 : évolution

[1] Répartition des effectifs du préélémentaire par âge en 2007-2008 (estimations) (France métropolitaine, France métropolitaine + DOM)

	France métropolitaine			France métropolitaine + DOM		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
2 ans	130 641	33 367	164 008	133 807	33 752	167 559
%	6,1	10,7	6,7	6,0	10,6	6,6
3 ans	666 801	90 803	757 604	695 171	92 940	788 111
%	31,1	29,1	30,9	31,1	29,1	30,9
4 ans	669 019	92 838	761 857	698 491	95 102	793 593
%	31,3	29,8	31,1	31,3	29,8	31,1
5 ans	664 644	93 470	758 114	694 286	95 825	790 111
%	31,0	30,0	30,9	31,1	30,0	31,0
6 ans et plus	9 547	1 383	10 930	10 265	1 413	11 678
%	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5
Total	2 140 652	311 861	2 452 513	2 232 020	319 032	2 551 052
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

[2] Évolution des pourcentages d'enfants scolarisés par âge (1) (2) (France métropolitaine, France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	1960	1970	1975	1980	1985	1990	1994	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	1961	1971	1976	1981	1986	1991 (3)	1995	2001	2002	2003	2004 (5)	2005	2006	2007	2008
2 ans (4)	9,9	17,9	26,6	35,7	31,9	35,2	35,5	35,3	34,7	32,0	28,8	26,1	24,5	23,4	20,9
3 ans	36,0	61,1	80,4	89,9	93,3	98,2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
4 ans	62,6	87,3	97,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
5 ans	91,4	100,0	100,0	100,0	99,7	99,4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble 2-5 ans	50,0	65,4	75,9	82,1	82,6	83,6	84,8	84,9	84,7	83,5	82,9	82,2	81,4	80,5	79,9

(1) Y compris les effectifs des écoles spécialisées à partir de 1985-1986.

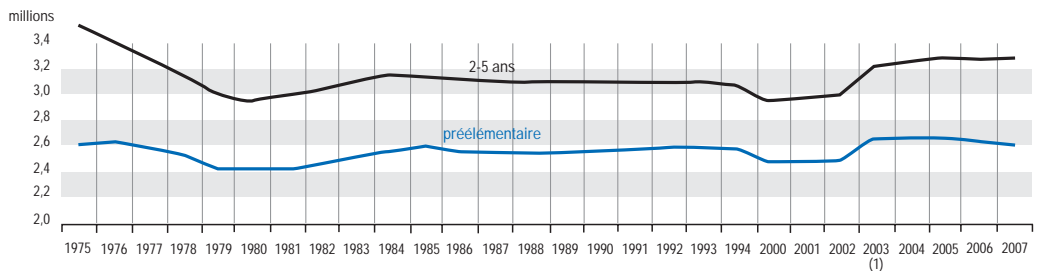
(2) Les données du secteur public n'étant pas disponibles pour les années 1995-1996 et 1996-1997, les pourcentages ne peuvent être calculés.

(3) Les pourcentages d'enfants scolarisés ont été recalculés à partir de 1990, suite aux résultats du nouveau recensement de la population.

(4) Si l'on ne compte que les enfants ayant 2 ans révolus à la rentrée scolaire, 31 % des enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2005 sont scolarisés en 2007.

(5) À partir de 2003-2004, le taux de scolarisation concerne la France métropolitaine et les DOM.

[3] Évolution de la population scolarisable et de la population scolarisée (France métropolitaine jusqu'en 2003 puis France métr. + DOM, Public + Privé)



(1) À partir de 2003 : données pour la France métropolitaine et les DOM.

3 Les élèves du premier degré

Présentation

En 1999-2000, en France métropolitaine et dans les DOM, dans l'enseignement public, 7,7 % des élèves de CP et 20,3 % de ceux de CM2 avaient un an ou plus de retard contre, respectivement, 5,8 % et 16,2 % dans l'enseignement privé. Les élèves en avance représentaient 1,1 % des élèves de CP et 2,3 % de ceux de CM2 dans l'enseignement public (contre, respectivement, 2,6 % et 3,9 % dans l'enseignement privé) [1].

Les filles avaient moins souvent de retard que les garçons, dans l'enseignement public comme dans l'enseignement privé, et l'écart a augmenté avec le niveau : dans le secteur public, l'écart entre filles en retard et garçons en retard était de 2,6 points en CP et de 5,4 en CM2 ; dans le secteur privé, de 2,5 points en CP et de 6,6 points en CM2 [1].

La répartition par âge était différente suivant le secteur ; en CP, les élèves étaient plus nombreux à être "en retard" dans le secteur public (7,7 %) que dans le secteur privé (5,8 %). Cet écart est passé à 3,9 points en CE1, à 4,3 points en CE2, 4,2 points en CM1 et 4,1 points en CM2 [1] [3].

Du fait de la diminution des proportions d'élèves en avance et en retard, les pourcentages d'élèves ayant respectivement 6 ans au CP et 10 ans au CM2 (âges théoriques normaux pour ces classes) ont fortement augmenté en trente ans. En 1999-2000, ils étaient de 91,3 % pour le CP et 77,8 % pour le CM2 [2] [3].

La structure par âge en CM2 a une influence directe sur la répartition par âge en sixième.

La proportion d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé est passée de 13,5 % en CP à 15,3 % en CM2.

Définitions

■ **Âge.** L'âge est le nombre d'années révolues au 1^{er} janvier inclus dans l'année scolaire. Ainsi en 1999-2000, les enfants de 11 ans étaient nés en 1988.

■ **CP.** Cours préparatoire.

■ **CE1, CE2.** Cours élémentaire 1^{re} année, cours élémentaire 2^e année.

■ **CM1, CM2.** Cours moyen 1^{re} année, cours moyen 2^e année.

Avertissement :

- données non disponibles pour les années scolaires 2000-2001 à 2007-2008 ;
- des estimations ont été faites pour les écoles publiques manquantes des départements suivants : Loire, Seine-et-Marne ; des estimations ont été faites pour les écoles privées manquantes des départements suivants : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Pyrénées-Atlantiques, Sarthe.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Tableaux statistiques, n° 6709.

Sources : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, 1999-2000.

L'élémentaire par âge : évolution (rentrée 1999)

[1] Répartition des élèves du CP au CM2 par âge en 1999-2000
(France métropolitaine + DOM)

	Public				Privé			
	Garçons	Filles	Total	Total en %	Garçons	Filles	Total	Total en %
CP								
5 ans et moins	2 749	4 616	7 365	1,1	1 150	1 649	2 799	2,6
6 ans	315 605	302 798	618 403	91,3	49 523	47 388	96 911	91,5
7 ans	29 202	19 522	48 724	7,2	3 590	2 160	5 750	5,4
8 ans et plus	1 875	1 308	3 183	0,5	231	166	397	0,4
Total	349 431	328 244	677 675	100,0	54 494	51 363	105 857	100,0
CE 1								
6 ans et moins	3 940	5 652	9 592	1,4	1 286	1 900	3 186	2,8
7 ans	303 113	296 600	599 713	84,5	50 041	48 063	98 104	87,0
8 ans	54 660	39 494	94 154	13,3	6 674	4 187	10 861	9,6
9 ans et plus	3 657	2 509	6 166	0,9	392	254	646	0,6
Total	365 370	344 255	709 625	100,0	58 393	54 404	112 797	100,0
CE 2								
7 ans et moins	5 230	6 939	12 169	1,8	1 575	2 148	3 723	3,2
8 ans	277 544	287 957	565 501	82,8	49 166	47 811	96 977	84,4
9 ans	60 849	44 384	105 233	15,4	8 022	5 252	13 274	11,5
10 ans et plus	5 239	3 656	8 895	1,3	594	359	953	0,8
Total	348 862	333 936	682 798	100,0	59 357	55 570	114 927	100,0
CM 1								
8 ans et moins	6 004	8 081	14 085	2,1	1 922	2 598	4 520	3,8
9 ans	267 715	270 962	538 677	79,8	49 122	48 052	97 174	82,1
10 ans	64 500	47 598	112 098	16,6	9 342	5 962	15 304	12,9
11 ans et plus	6 159	4 326	10 485	1,6	846	459	1 305	1,1
Total	344 378	330 967	675 345	100,0	61 232	57 071	118 303	100,0
CM 2								
9 ans et moins	6 873	8 709	15 582	2,3	2 091	2 635	4 726	3,9
10 ans	259 159	266 253	525 412	77,4	48 832	48 985	97 817	79,9
11 ans	74 627	55 230	129 857	19,1	11 478	7 178	18 656	15,2
12 ans et plus	4 873	3 387	8 260	1,2	802	429	1 231	1,0
Total	345 502	333 579	679 081	100,0	63 203	59 227	122 430	100,0

[2] Évolution de la répartition des élèves de CP et de CM2 par âge (1) (%), milliers
(France métropolitaine, France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	France métropolitaine														
	1960 1961	1970 1971	1980 1981	1985 1986	1989 1990	1990 1991	1991 1992	1992 1993	1993 1994	1994 1995	1997 1998	1998 1999	1998 2000	1999 2000 (2)	
CP															
5 ans et moins	20,1	5,4	2,1	2,1	1,8	1,8	1,6	1,5	1,6	1,5	1,2	1,2	1,3	1,3	
6 ans	57,8	73,9	82,2	85,8	87,4	88,3	89,8	91,4	91	91,1	91,4	91,5	91,6	91,3	
7 ans	15,6	16	13,4	10,6	9,6	8,8	7,8	6,5	6,9	6,9	7,0	7,0	6,7	7,0	
8 ans	4,1	3,2	1,8	1,2	0,9	0,9	0,6	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	
9 ans et plus	2,4	1,5	0,5	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Total milliers	1 179,3	1 089,3	930,1	845,1	816,1	819,2	819,9	819,2	813,9	816,9	798,1	780,1	748,2	783,5	
CM 2															
9 ans et moins	8,9	6,9	3,4	2,8	3	2,8	2,6	2,6	2,9	3,1	2,7	2,6	2,5	2,5	
10 ans	39,1	47,7	59,3	60,7	69,3	71,8	72,7	74	74,5	76,3	77,3	77,8	78,0	78,0	
11 ans	34	33,9	24,8	24,4	20,9	20	20,1	19,7	19,7	18,3	18,6	18,4	18,3	18,3	
12 ans	14,1	8,7	9,7	9,7	6	4,8	4,2	3,4	2,7	2,1	1,3	1,1	1,1	1,1	
13 ans et plus	3,9	2,8	2,8	2,4	0,8	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Total milliers	913,7	917,5	910,6	821,0	775,0	803,7	820,7	815,1	772,0	765,2	773,6	771,7	768,5	768,5	

(1) Les données du secteur public n'étant pas disponibles pour les années 1995-1996 et 1996-1997, la répartition par âge ne peut être calculée. (2) France métropolitaine + DOM.

[3] Évolution de la proportion d'élèves en retard selon le niveau (%)
(France métropolitaine, France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Niveau	France métropolitaine									France métr. + DOM
	1990 1991	1991 1992	1992 1993	1994	1994 1995	1995 à 1997 (1)	1997 1998	1998 1999	1999 2000	1999 2000
CP	9,9	8,5	7,1	7,4	7,4	...	7,4	7,4	7,2	7,4
CE 1	16	14,1	13,4	12,9	13,4	...	13,2	13,3	13,3	13,6
CE 2	19,4	18,7	16,4	15,9	15,6	...	15,9	15,7	15,8	16,0
CM 1	23,1	21,5	20,4	18,1	17,8	...	17,4	17,5	17,2	17,5
CM 2	25,4	24,7	23,4	22,7	20,6	...	20,0	19,7	19,5	19,7

(1) Les données du secteur public n'étant pas disponibles pour les années 1995-1996 et 1996-1997, la proportion ne peut être calculée.

3 Les élèves du premier degré

Présentation

L'année scolaire 2006-2007 constitue une année de continuité dans la mise en place de l'enseignement des langues vivantes à l'école élémentaire, qui a été engagée depuis 1998.

En 2006-2007, 98,45 % des classes du secteur public accueillant des élèves de cycle III (CE2, CM1 et CM2) bénéficient d'un enseignement de langues vivantes, dont 97,49 % pour les CE2. S'agissant de l'enseignement privé sous contrat, ce taux de couverture s'établit à près de 91,01 % pour le cycle III. Le principal effort porte sur le CE2, dont la couverture est presque totale contre 81 % des classes en 2004-2005, 70,7 % en 2003-2004, et 55,7 % à la rentrée 2002.

L'anglais est la langue la plus étudiée à l'école en cycle III, puisque 86 % des classes du secteur public bénéficient de l'enseignement de cette langue. L'allemand maintient sa place de deuxième langue la plus étudiée à l'école avec 10,63 % des groupes.

Dans le secteur privé, la part de l'anglais reste plus importante que dans le secteur public, à 95,54 % des groupes, la part de l'enseignement de l'allemand est à 5,88 %.

Définitions

■ **Champ de l'enquête.** Les données recueillies auprès des inspections académiques en 2006-2007, comme lors des années précédentes, concernent l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales dans les classes de cycle III, tel qu'il est régi par les programmes de l'école élémentaire du 25 janvier 2002 qui donnent aux langues vivantes le statut de discipline à part entière avec un horaire et un programme précis. Tous les dispositifs préexistants (initiation, sensibilisation) sont exclus de cette enquête qui porte sur l'enseignement d'une langue vivante dans le cadre des programmes.

→ Pour en savoir plus

Sources : Direction générale de l'enseignement scolaire, Bureau des écoles (DGESCO A1-1), ministère de l'Éducation nationale.

[1] Pourcentages de classes accueillant des élèves de cycle III et bénéficiant d'un enseignement de langues vivantes en 2006-2007

	Public : CE2	Public : cycle III	Privé sous contrat : CE2	Privé sous contrat : cycle III
2001-2002	24,7	71,9	22,8	62,2
2002-2003	55,7	83,8	59,6	80,9
2003-2004	70,6	89,6	73,8	89,8
2004-2005	81,0	93,3	61,1	85,5
2005-2006	92,9	97,5	81,2	88,5
2006-2007	97,5	98,5	87,2	91,0

[2] Proportions des groupes d'élèves de cycle III selon la langue enseignée en 2006-2007 (%) (Public)

	Allemand	Anglais	Arabe	Espagnol	Italien	Portugais
2001-2002	18,6	76,4	0,05	2,0	1,1	0,2
2002-2003	16,4	78,6	0,06	2,2	1,3	0,3
2003-2004	15,1	79,6	0,20	2,4	1,0	0,2
2004-2005	11,5	81,6	0,05	2,0	1,1	0,3
2005-2006	13,1	82,6	0,05	2,3	1,1	0,3
2006-2007	10,6	86,0	0,2	1,8	0,9	0,2

=

3 Les élèves du premier degré

Présentation

En 2007-2008, 39 600 élèves sont scolarisés dans une classe d'intégration scolaire (CLIS), soit des effectifs stables par rapport à ceux observés à l'année précédente. Toutefois, alors que le nombre d'élèves de CLIS de l'enseignement public est stable (- 230 élèves), celui de l'enseignement privé enregistre une progression de 9 % (+ 200 élèves). Sur une période plus longue, la baisse des effectifs de CLIS reflète la priorité donnée à l'intégration individuelle.

Les élèves de CLIS représentent 0,7 % de l'ensemble des élèves du 1^{er} degré et 1 % des élèves de l'enseignement élémentaire public et privé. Ils fréquentent pour 94 % d'entre eux une école publique [1]. La répartition par académie de la part de la scolarisation collective (CLIS) par rapport aux effectifs de l'enseignement primaire fait apparaître des différences notables [3]. Les taux les plus forts se rencontrent dans les DOM, à l'exception de la Martinique, ainsi que dans les académies d'Amiens, de Lille, de Caen, de Clermont-Ferrand et de Poitiers (entre 0,8 % et 1,3 %), les taux les plus faibles dans les académies franciliennes ainsi que dans les académies de Nantes, de Rennes et de Toulouse (moins de 0,6 %).

Les garçons représentent 62 % des élèves scolarisés dans une CLIS [2]. Les élèves de CLIS sont plus âgés que l'ensemble des élèves du 1^{er} degré : un élève sur deux a dix ans ou plus contre 14 % pour l'ensemble de la population du 1^{er} degré. Après leur scolarisation en CLIS, les élèves sont, en principe, accueillis dans les sections d'enseignement de l'enseignement adapté (SEGPA), dans les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) et dans les unités pédagogiques d'intégration (UPI). 94 % des élèves en intégration collective fréquentent une CLIS de type 1 (classe ayant vocation à accueillir des élèves présentant un handicap mental), 2 % une CLIS de type 2 (handicap auditif), 1 % une CLIS de type 3 (handicap visuel) et 3 % une CLIS de type 4 (handicap moteur).

Définitions

■ **Écoles spécialisées.** Le terme "écoles spécialisées" regroupe les quatre types d'écoles suivants :

- écoles maternelles spécialisées ;
- écoles de plein air ;
- écoles autonomes de perfectionnement ;
- écoles de niveau élémentaire spécialisé.

■ **CLIS.** Classes d'intégration scolaire. Elles accueillent des élèves présentant un handicap mental (type 1), auditif (type 2), visuel (type 3) ou moteur (type 4), mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 07.23.

Sources : Enquête n° 3 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le premier degré (année 2007).

Les effectifs de CLIS

[1] Évolution des effectifs de CLIS (France métropolitaine + DOM)

	1980	1990	1993	1994	1997	1998	1999	2004	2005	2006	2007
	1981	1991	1994	1995	1998	1999	2000	2005	2006	2007	2008
Public											
Écoles ordinaires	84 306	58 979	46 866	43 596	42 411	42 631	40 296	35 064	36 973	37 011	36 762
Écoles spécialisées	5 784	2 653	2 421	2 224	2 085	1 902	1 909	690	779	658	670
Total	90 090	61 632	49 287	45 820	44 496	44 533	42 205	35 754	37 752	37 669	37 432
Privé											
Écoles ordinaires	5 009	3 693	2 644	2 329	2 295	2 283	2 383	1 816	2 002	2 003	2 182
Écoles spécialisées	385	183	263	264	211	207	202	14	76	12	20
Total	5 394	3 876	2 907	2 593	2 506	2 490	2 585	1 830	2 078	2 015	2 202
Total Public + Privé	95 484	65 508	52 194	48 413	47 002	47 023	44 790	37 584	39 830	39 684	39 634
% du Public	94,4	94,1	94,4	94,6	94,7	94,7	94,2	95,1	94,8	94,9	94,4

Sources : MEN - enquête n° 3 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le premier degré.

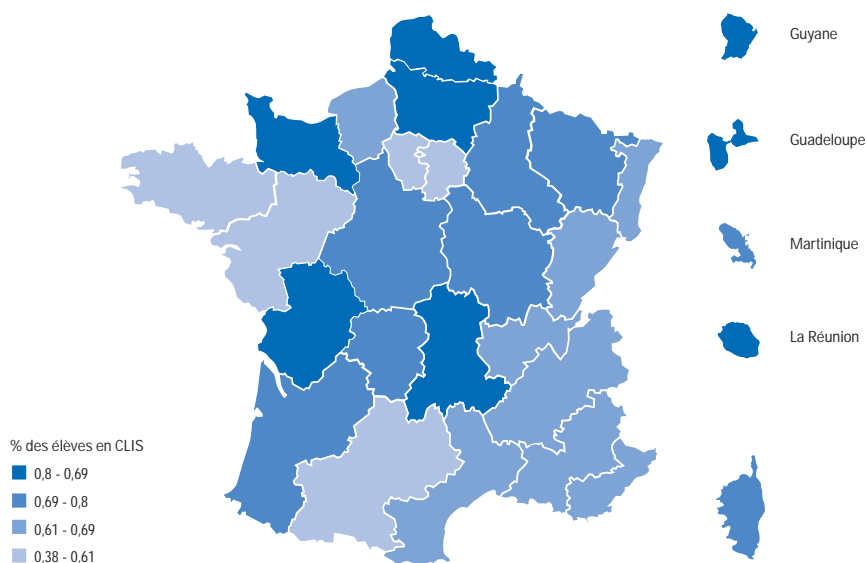
[2] Évolution de la répartition par sexe et par âge des effectifs de CLIS (%) (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	1984	1990	1993	1994	1997	1998	1999	2004	2005	2006	2007
	1985	1991	1994	1995	1998	1999	2000	2005 (1)	2006	2007	2008
Garçons	59,3	60,1	60,4	60,3	60,8	60,6	60,6	...	62,0	62,1	61,9
Filles	40,7	39,9	39,6	39,7	39,2	39,4	39,4	...	38,0	37,9	38,1
Total par sexe	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
7 ans et moins	5,7	7,1	9,0	9,7	8,9	8,9	9,1	11,8	11,4	11,3	11,7
8 ans	11,7	14,0	13,7	14,2	14,0	14,1	13,9	16,6	16,0	15,5	15,4
9 ans	17,4	21,0	20,6	21,2	21,6	21,6	22,0	22,8	22,9	21,7	21,4
10 ans	23,1	24,8	23,9	24,8	25,3	25,7	25,7	24,4	25,1	25,6	24,7
11 ans	25,9	24,6	26,2	24,4	25,1	24,9	25,0	22,1	22,4	23,7	24,4
12 ans et plus	16,2	8,5	6,6	5,7	5,1	4,8	4,3	2,4	2,2	2,1	2,4
Total par âge	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Données par sexe non disponibles.

Sources : MEN - enquête n° 3 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le premier degré.

[3] Part des effectifs scolaires en CLIS par rapport aux effectifs du niveau élémentaire en 2007-2008 (Public + Privé)



3 Les élèves du premier degré

Présentation

À la rentrée 2007, les écoles du premier degré ont scolarisé 109 700 élèves en situation de handicap, dont 9 % dans l'enseignement privé. Les effectifs d'élèves handicapés scolarisés enregistrent une légère baisse (- 1,3 %) en partie liée à l'évolution démographique des classes d'âge concernées. La baisse des effectifs concerne essentiellement les enfants souffrant de troubles des fonctions viscérales, métaboliques et nutritionnelles (- 17 %).

La majorité des élèves handicapés accueillis souffrent de troubles des fonctions cognitives ou de troubles psychiques (63 %) [1].

27 % des élèves handicapés fréquentant une classe dans le premier degré bénéficient d'un accompagnement individuel, dont un sur cinq à temps plein. Cet accompagnement est assuré soit par un assistant de vie scolaire (AVS), soit par une personne recrutée sur un emploi de vie scolaire (EVS) dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi ou un contrat d'avenir [2]. Ce sont les déficients moteurs, les polyhandicapés, les déficients psychiques qui sont les plus suivis (respectivement 50 %, 46 %, 43 %) alors que seuls 15 % des élèves présentant une déficience viscérale ou métabolique le sont.

Par ailleurs, 8,4 % des élèves handicapés fréquentent une classe ordinaire avec l'aide d'un enseignant spécialisé [4]. Mais il existe de fortes disparités selon les déficiences : parmi les élèves scolarisés individuellement, près de quatre déficients auditifs sur dix et un tiers des déficients visuels ont bénéficié de ce type de dispositif et seulement 2 % des élèves présentant une déficience viscérale ou métabolique.

Outre ces différentes formes d'accompagnement, les élèves handicapés peuvent bénéficier de matériel pédagogique adapté (financement par l'Éducation nationale), d'aménagement des bâtiments ainsi que de transports spécifiques destinés à faciliter leur scolarisation. Ainsi, 8 % des élèves handicapés ont bénéficié de matériel pédagogique adapté, soit la moitié des déficients visuels, un tiers des handicapés moteurs et un quart des déficients auditifs [3].

Définitions

■ **Classification des principales déficiences présentées par les élèves :**

- **les troubles des fonctions cognitives** concernent les déficiences intellectuelles ;
- **les troubles psychiques** recouvrent les troubles de la personnalité, les troubles du comportement comme les troubles envahissants du développement (TED), dont l'autisme ;
- **les troubles spécifiques des apprentissages** comprennent la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie, etc. Également le mutisme, l'aphasie, les troubles du langage écrit ou oral ;
- **les troubles des fonctions motrices** sont une limitation plus ou moins grave de la faculté de se mouvoir ; ils peuvent être d'origine cérébrale, spinale, ostéo-articulaire ou musculaire ; ils comprennent entre autres les amputations, la quadriplégie, la paraplégie, l'hémiplégie, et les infirmités motrices cérébrales sans déficience intellectuelle ;
- **les troubles des fonctions auditives** concernent non seulement l'oreille mais aussi ses structures annexes et leurs fonctions. La subdivision la plus importante des déficiences auditives concerne les déficiences de la fonction de l'ouïe. Le terme "sourd" ne doit être attribué qu'aux individus dont la déficience auditive est d'une sévérité telle qu'elle ne peut se prêter à aucun appareillage ;
- **les troubles des fonctions viscérales, métaboliques ou nutritionnelles** sont des déficiences des fonctions cardio-respiratoires, digestives, hépatiques, rénales, urinaires, ou de reproduction, déficience métabolique, immuno-hématologique, les troubles liés à une pathologie cancéreuse, toutes les maladies chroniques entraînant la mise en place d'aménagements ou l'intervention de personnels ;
- **les troubles des fonctions visuelles** regroupent les cécités, les autres déficiences de l'acuité visuelle ainsi que les troubles de la vision (champ visuel, couleur, poursuite oculaire).

■ **AVS individuel.** L'auxiliaire de vie scolaire individuel (AVS-I) est chargé de l'accompagnement d'un seul élève. Cet accompagnement peut se faire pendant l'intégralité du temps de présence de l'enfant (temps plein) ou peut se limiter à certaines périodes (temps partiel).

■ **AVS collectif.** L'auxiliaire de vie scolaire collectif (AVS-CO) est le plus souvent attaché à une CLIS ou une UPI et a pour fonction d'aider l'ensemble des élèves de la classe. Dans l'enquête, sont comptabilisés les élèves bénéficiant d'un soutien particulier et régulier de la part d'un AVS-CO.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 07.23.

Sources : Enquête n° 3 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le premier degré (année 2007).

Les élèves handicapés intégrés dans le premier degré

[1] Répartition par déficience et par âge des élèves handicapés scolarisés dans le premier degré en 2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	2 et 3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans et plus	Total
Troubles des fonctions cognitives	539	1 447	2 437	3 657	4 693	6 386	8 152	9 070	8 935	796	46 112
Troubles psychiques	1 008	2 193	2 966	3 402	3 026	2 827	2 766	2 533	2 114	341	23 176
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	51	219	548	1 006	1 305	1 759	2 029	2 222	1 745	180	11 064
Troubles des fonctions motrices	554	700	764	866	826	839	824	787	452	123	6 735
Troubles des fonctions viscérales, métaboliques ou nutritionnelles	643	671	836	839	808	705	636	579	233	52	6 002
Troubles des fonctions visuelles	133	182	243	302	317	359	308	302	148	37	2 331
Troubles des fonctions auditives	287	376	457	478	589	488	551	503	301	75	4 105
Plusieurs fonctions associées	512	910	1 211	1 136	930	850	853	762	713	139	8 016
Autre	140	244	272	296	274	235	252	218	171	39	2 141
Total	3 867	6 942	9 734	11 982	12 768	14 448	16 371	16 976	14 812	1 782	109 682
%	3,5	6,3	8,9	10,9	11,6	13,2	14,9	15,5	13,5	1,6	100,0

[2] Répartition des élèves handicapés scolarisés dans le premier degré selon la déficience et l'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire en 2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire					Pas d'accompagnement	Total
	AVS-individuel		EVS-individuel		AVS collectif		
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel			
Troubles des fonctions cognitives	605	2 974	500	2 662	19 022	20 349	46 112
Troubles psychiques	1 258	4 511	1 114	3 102	3 213	9 978	23 176
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	136	1 884	102	1 094	849	6 999	11 064
Troubles des fonctions motrices	726	1 418	412	886	751	2 542	6 735
Troubles des fonctions viscérales, métaboliques ou nutritionnelles	152	349	118	286	181	4916	6 002
Troubles des fonctions visuelles	118	292	48	190	225	1 458	2 331
Troubles des fonctions auditives	52	338	37	224	484	2 970	4 105
Plusieurs fonctions associées	606	1 423	515	1 147	1 446	2 879	8 016
Autre	35	245	58	224	121	1 458	2 141
Total	3 688	13 434	2 904	9 815	26 292	53 549	109 682
%	3,4	12,2	2,6	8,9	24,0	48,8	100,0

[3] Répartition des élèves handicapés scolarisés dans le premier degré bénéficiant d'un matériel pédagogique adapté en 2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Matériel pédagogique adapté		
	Oui	Non	Total
Troubles des fonctions cognitives	1 080	45 032	46 112
Troubles psychiques	441	22 735	23 176
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	1 422	9 642	11 064
Troubles des fonctions motrices	2 140	4 595	6 735
Troubles des fonctions viscérales, métaboliques ou nutritionnelles	219	5 783	6 002
Troubles des fonctions visuelles	1 154	1 177	2 331
Troubles des fonctions auditives	988	3 117	4 105
Plusieurs fonctions associées	892	7 124	8 016
Autre	66	2 075	2 141
Total	8 402	101 280	109 682
%	7,7	92,3	100,0

[4] Répartition par déficience des élèves handicapés du premier degré scolarisés individuellement avec l'aide d'un enseignant spécialisé en 2007 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Déficience	Effectifs en scolarisation individuelle	Dont aidés par un enseignant spécialisé	%
Troubles des fonctions cognitives	16 780	1 342	8,0
Troubles psychiques	18 697	1 358	7,3
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	9 821	815	8,3
Troubles des fonctions motrices	5 791	326	5,6
Troubles des fonctions viscérales, métaboliques ou nutritionnelles	5 812	92	1,6
Troubles des fonctions visuelles	2 022	463	22,9
Troubles des fonctions auditives	3 390	917	27,1
Plusieurs fonctions associées	5 788	461	8,0
Autre	1 947	94	4,8
Total	70 048	5 868	8,4

3 Les élèves du premier degré

Présentation

Au cours des vingt dernières années, les redoublements à l'école élémentaire ont diminué de près de moitié : 35 % des écoliers qui commençaient leur scolarité élémentaire en 1978 ont redoublé contre seulement 18 % des élèves entrés au cours préparatoire (CP) en 1997 [2]. Si une telle évolution n'est pas sans doute indépendante de la généralisation de la scolarisation en maternelle à trois ans, elle reflète aussi les changements survenus dans la politique éducative : tant la loi d'orientation de 1989 que la réforme de 1992 introduisant les cycles à l'école limitaient les redoublements à un seul au cours de toute la scolarité élémentaire.

Cette baisse est générale, mais la structure du redoublement change. Au début des années soixante-dix, les scolarités élémentaires étaient marquées par un taux de redoublement du CP relativement élevé : 13 % des écoliers redoublaient cette classe [1]. Si les redoublements sont aujourd'hui toujours concentrés en début de scolarité, ils se répartissent de manière relativement équilibrée entre le CP et le CE1 : 6 % des élèves redoublent la première classe, 7 % la seconde. Là encore, ces évolutions portent la marque de l'instauration de la politique des cycles : des élèves qui auraient, avant la réforme, redoublé le CP redoublent le CE1 qui marque la fin du cycle des apprentissages fondamentaux. Par ailleurs, les redoublements ont d'autant plus tendance à être concentrés sur les deux premiers niveaux que les écoliers ne peuvent en principe redoubler qu'une fois durant leur scolarité élémentaire.

La baisse des redoublements touche tous les milieux sociaux, mais les disparités sociales de redoublement restent importantes : alors que seulement 3 % des enfants d'enseignants redoublent, 41 % des enfants d'inactifs et 25 % de ceux d'ouvriers sont dans ce cas [2]. Elle n'a pas permis aux garçons de combler leur déficit de réussite par rapport aux filles : 20 % des garçons redoublent contre seulement 15 % des filles. La meilleure réussite des filles est très prononcée parmi les enfants d'agriculteurs : 17 % des garçons redoublent contre seulement 7 % des filles [3].

Enfin, la durée de la scolarité en maternelle joue un rôle important car si plus d'un quart des enfants scolarisés deux ans en maternelle redoublent, ils sont 15 % quand ils y ont passé quatre ans.

Définitions

■ Les panels utilisés :

- le panel 1997 est un échantillon représentatif au 1/81^e des élèves entrés pour la première fois au cours préparatoire à la rentrée scolaire 1997-1998 dans une école publique ou privée de France métropolitaine. Il est issu d'un sondage à deux degrés. Un échantillon aléatoire d'écoles a d'abord été constitué en retenant quatre critères de stratification : la taille de l'école – appréciée par le nombre d'élèves scolarisés au cours préparatoire –, le secteur, l'appartenance ou non à une zone d'éducation prioritaire et la taille de l'unité urbaine. Dans chaque école, les élèves ont été ensuite tirés aléatoirement selon des modalités qui diffèrent selon le nombre de classes de CP et le nombre d'élèves scolarisés à ce niveau ;
- le panel 1978 est un échantillon représentatif au 1/45^e des élèves scolarisés au cours préparatoire dans une école publique ou privée de France métropolitaine en septembre 1978.

■ La population étudiée :

- pour le panel 1997, elle comprend les 8 688 élèves de l'échantillon principal dont la scolarité a pu être observée au cours des sept premières années d'études élémentaires ;
- pour le panel 1978, elle comporte les 15 697 élèves de l'échantillon principal dont la scolarité a pu être observée au cours des sept premières années d'études élémentaires.

→ Pour en savoir plus

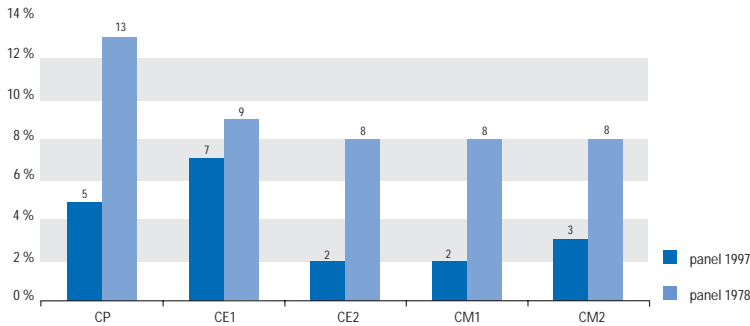
Publications

- J.-P. Caille, "Scolarisation à 2 ans et réussite de la carrière scolaire au début de l'école élémentaire", *Éducation & formations*, n° 60, MEN-DEP, juillet-septembre 2001.
- J.-P. Caille, "Le redoublement à l'école élémentaire et dans l'enseignement secondaire", *Éducation & formations*, n° 69, MEN-DEP, juillet 2004.
- O. Cosnefroy, T. Rocher, "Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire: nouvelles analyses, mêmes constats", *Éducation & formations*, n° 70, MEN-DEP, décembre 2004.

Sources : [1] Fichier du panel 1978, fichier du panel 1997, DEP. [2] [3] Fichier du panel 1997, DEP.

Le redoublement à l'école élémentaire

[1] Évolution des taux de redoublement en CP entre 1978 et 1997 (France métropolitaine, Public + Privé)



Lecture - 5 % des élèves entrés au CP en 1997 redoublent cette classe.

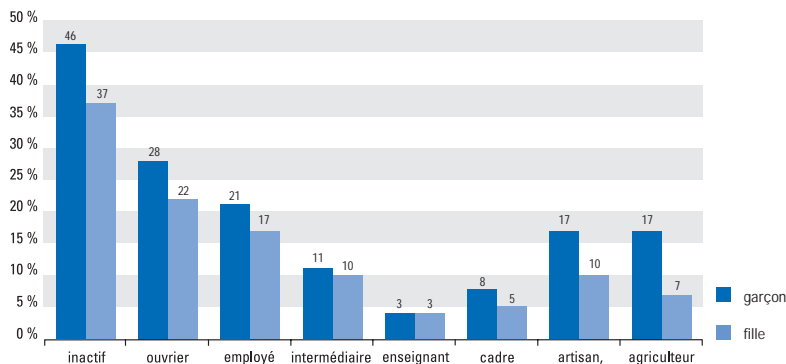
[2] Proportions d'élèves entrés au CP en 1978 et 1997 ayant redoublé en élémentaire (France métropolitaine, Public + Privé)

		1997	1978	Comparaison logistique 1978 vs 1997
PCS de la personne de référence du ménage (1)	agriculteur	12	33	4
	artisan, commerçant	14	31	3
	cadre	7	12	2
	enseignant	3	8	3
	intermédiaire	11	22	2
	employé	19	33	2
	ouvrier	25	46	3
Sexe	inactif	41	55	2
	garçon	20	38	2
Durée de la maternelle	filles	15	32	3
	2 ans ou moins	27	40	2
	3 ans	18	33	2
	4 ans ou plus	15	29	2
Ensemble		18	35	3

(1) PCS : profession et catégorie socioprofessionnelle.

Lecture - 18 % des élèves entrés au CP en 1997 ont redoublé lors de leur scolarité élémentaire.

[3] Proportions d'élèves entrés au CP en 1997 ayant redoublé en élémentaire selon le sexe de l'élève et la PCS de la personne de référence (France métropolitaine, Public + Privé)



Lecture - 46 % des fils d'inactifs entrés au CP en 1997 redoublent lors de leur scolarité élémentaire.

3 Les élèves du premier degré

Présentation

Au cours de l'année scolaire 1999-2000, plus de 30 000 élèves de grande section de maternelle âgés de 5 et 6 ans ont fait l'objet d'une enquête sur leur état de santé organisée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère en charge de la Santé, la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale. L'examen dentaire pratiqué par les médecins et infirmiers de l'Éducation nationale révèle que 15 % des enfants ont au moins deux dents cariées, et 9,5 % non soignées. En ZEP, la prévalence des problèmes bucco-dentaires est plus élevée.

Le port de lunettes concerne plus d'un enfant sur dix en grande section de maternelle. Plus de 14 % des enfants de 5 et 6 ans sont en situation de surpoids (17 % en ZEP) et 4 % sont considérés obèses selon les seuils internationaux de l'indice de masse corporelle. Enfin, plus d'un enfant sur dix souffre de problèmes respiratoires [1].

Une seconde enquête, également organisée par les ministères de la Santé et de l'Éducation nationale, a été réalisée au cours de l'année scolaire 2001-2002 auprès de 8 500 enfants scolarisés en CM2. L'examen dentaire montre que 37 % de ces élèves ont au moins deux dents cariées, soit près de deux fois et demi plus qu'en grande section de maternelle. En revanche, le pourcentage d'enfants ayant deux dents cariées non soignées est plus faible (8 %). 29 % des enfants interrogés déclarent connaître une anomalie visuelle et un quart porte des lunettes. Les problèmes de surpoids concernent à ces âges près de un enfant sur cinq et un enfant sur quatre en ZEP. Mais le pourcentage d'élèves de CM2 souffrant d'obésité n'est pas plus élevé qu'en grande section de maternelle. Concernant les problèmes respiratoires, 14 % des enfants ont déjà eu de l'asthme au cours de leur vie et 10 % sont traités au moment de l'enquête pour cette pathologie.

L'enquête en CM2 a été rééditée en 2004-2005. La proportion d'élèves en situation de surpoids ou d'obésité a peu évolué. La prévalence de l'obésité est toujours deux fois plus élevée en ZEP [3] et touche plus souvent les enfants d'ouvriers (6,1 %) que de cadres (0,6 %). Si la prévalence globale de la surcharge pondérale est restée stable entre 2002 et 2005, les inégalités sociales se sont creusées, en particulier pour l'obésité. Ainsi, en 2005, on dénombrait dix fois plus d'obèses chez les enfants d'ouvriers que de cadres, contre quatre fois plus en 2002. En ce qui concerne la santé bucco-dentaire, le pourcentage d'enfants ayant au moins deux dents cariées non soignées est deux fois plus élevé en ZEP, le port d'un appareil dentaire y est aussi beaucoup moins répandu. Au niveau de la santé respiratoire, un élève sur dix déclare un asthme "actuel", avec une prévalence plus élevée chez les garçons (11,6 %) que chez les filles (8,9 %). Par ailleurs, la couverture vaccinale contre l'hépatite B reste faible (38,9 %) alors que ces enfants sont nés pour la majorité d'entre eux en 1994, soit au moment de la mise en place de la vaccination des nourrissons.

Définitions

■ **Problèmes respiratoires.** L'enfant est considéré comme asthmatique si lui ou ses parents répondent oui à l'une au moins des questions suivantes : "As-tu déjà eu des crises d'asthme", "Au cours des douze derniers mois, ton médecin t'a-t-il prescrit des médicaments contre l'asthme" (la liste des médicaments étant fournie).

■ **Le surpoids.** L'indicateur utilisé pour évaluer la corpulence est l'indice de masse corporelle (IMC) qui correspond au rapport poids/(taille)², exprimé en kg/m².

■ **Santé bucco-dentaire.** Dans le cadre de l'enquête, un examen bucco-dentaire a été pratiqué par les infirmiers et médecins scolaires dans le but de dénombrer le nombre de dents cariées, soignées ou non. Sans avoir la précision d'un examen effectué par un dentiste, il permet toutefois de mesurer, à biais d'examen identique, les disparités de l'état de santé dentaire des enfants examinés.

■ **Vision.** La vision des élèves est évaluée à l'aide de trois séries de questions : le recensement des anomalies déjà connues, le port de lunettes et les résultats de tests standardisés assurant la comparabilité des données recueillies, effectués par le médecin scolaire.

■ **Asthme "actuel".** Avoir eu au cours des douze derniers mois des sifflements dans la poitrine ou un traitement contre l'asthme.

→ Pour en savoir plus

Publications

- "L'état de santé des enfants de 5-6 ans dans les régions", Études et résultats, n° 250, juillet 2003.
- "La santé des enfants scolarisés en classe de CM2 en 2004-2005. Premiers résultats", Études et résultats, n° 632, avril 2008, DREES.

Sources : Enquêtes triennales en milieu scolaire organisées par la DREES (ministère en charge de la Santé), la DGESCO et la DEPP du ministère de l'Éducation nationale, et l'InVS.

[1] L'état de santé des enfants de 5 et 6 ans scolarisés en grande section de maternelle en 1999-2000 (France métropolitaine + DOM)

	% d'élèves
Enfants ayant au moins deux dents cariées	15,0
Enfants ayant au moins deux dents cariées non soignées	9,5
Enfants portant des lunettes	12,3
Enfants non vaccinés contre la rougeole	5,7
Enfants ayant des problèmes respiratoires	11,9
Enfants en situation de surpoids	14,4
Enfants souffrant d'obésité	3,9

Sources : enquête triennale sur la santé, DREES, DGESCO.

[2] L'état de santé des enfants scolarisés en CM2 en 2001-2002 (France métropolitaine + DOM)

	% d'élèves	% en ZEP	% hors ZEP
Enfants ayant au moins deux dents cariées	37,1	49,8	34,2
Enfants ayant au moins deux dents cariées non soignées	8,1	15,2	7,3
Enfants portant des lunettes	25,9	22,8	26,3
Enfants non vaccinés contre la rougeole	4,8	2,9	5,0
Enfants ayant déjà eu de l'asthme au cours de leur vie	14,3	12,0	14,7
Asthme actuellement traité	9,5	8,0	9,7
Enfants en situation de surpoids	19,9	24,4	18,7
Enfants souffrant d'obésité	4,1	7,0	3,6

Sources : enquête triennale sur la santé, DREES, DGESCO.

[3] L'état de santé des enfants scolarisés en CM2 en 2004-2005 (France métropolitaine + DOM)

	% d'élèves	% en ZEP	% hors ZEP
Enfants ayant au moins deux dents cariées non soignées	8,2	15,5	7,1
Enfants portant un appareil dentaire	11,0	6,8	11,5
Enfants portant des lunettes	25,8	21,0	26,0
Enfants en situation de surpoids	19,7	25,7	18,8
Enfants souffrant d'obésité	3,7	6,8	3,2

Sources : enquête triennale sur la santé, DREES-DGESCO.

